

Pour décarboner, électrifions !



À lire en page 2 (Édito)



pages
2-3

ACTUALITÉS Zoom sur...

- FIERE, AIIRF : unis, pour faire avancer les réseaux
- Ciblons 35 % d'électricité en 2030
- Zoom sur le bilan social
- Des guides pratiques pour sécuriser la vie des affaires
- Participez au Concours Lumières 2026 !

page
4

ÉNERGIE & CLIMAT

- BACS, le rétro-commissionnement comme booster
- La Commission "Smart Grids & Enr" trace sa voie
- Les EnR à la recherche d'un équilibre délicat à trouver

page
5

RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT

- Comment accompagner l'électrification de la mobilité et des transports terrestres ?
- Recharge électrique: un livre blanc pour guider les collectivités

page
6

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

- Statistiques Prévention & Sécurité 2024
- Innovations et bonnes pratiques : l'exemplarité récompensée
- La sécurité, une culture qui se partage

page
7

SOCIAL & ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

- Enquête - De l'image perçue de nos métiers, à la réalité vécue
- Le digital pour nouer le dialogue !

page
8

EN BREF

- Nominations
- Le SERCE dans la presse
- Agenda

ÉDITO

POUR DÉCARBONER, ÉLECTRIFIONS !



Pas à pas, la transition énergétique se concrétise sur le terrain, dans les territoires, les usines, les bâtiments, les équipements de transport et mobilité. Malgré l'absence d'adoption d'une nouvelle PPE et SNBC, les entreprises du SERCE, des PME aux grands groupes, agissent au quotidien auprès de leurs partenaires pour réussir la décarbonation en modernisant les réseaux, électrifiant les procédés industriels, optimisant les bâtiments et déployant les infrastructures électriques et numériques essentielles à une mobilité durable.

Cette dynamique, il faut l'accélérer pour bâtir un modèle économique bas-carbone, compétitif et souverain reposant notamment sur le savoir-faire des entreprises de génie électrique et climatique français. Pour donner du souffle à l'énergie qu'elles déplient, le SERCE porte 3 priorités auprès des pouvoirs publics : **fixer un cap clair**, afin d'atteindre 35 % d'électricité dans la consommation finale

d'énergie d'ici 2030, puis 40 % en 2035 (vs 27 % actuellement) ; **réformer la fiscalité** pour ne plus pénaliser l'électricité, actuellement deux fois plus taxée que les énergies fossiles à contenu carbone équivalent ; **cibler les aides** sur l'électrification des usages, en priorité vers la mobilité électrique et l'industrie où les solutions existent déjà et méritent d'être généralisées et soutenues pour franchir le mur de CAPEX.

Pour accompagner nos adhérents dans la réussite de la transition énergétique, notre feuille de route s'organise autour de 3 leviers indispensables : **attirer les talents**, en valorisant les professions techniques et en renforçant des dispositifs collectifs de promotion des métiers de la filière avec d'autres acteurs du secteur (cf. Écoles des Réseaux) ; **garantir une visibilité à long terme** pour sécuriser les investissements, en portant ce message auprès des pouvoirs publics et des donneurs d'ordre, publics et privés ; **fédérer les acteurs**, autour d'une dynamique partagée, pour mutualiser les forces et unir la voix des industriels et des installateurs/intégrateurs afin de mettre en lumière les retombées économiques et territoriales de l'électrification dans l'industrie, le tertiaire, les infrastructures.

Sans attractivité, prévisibilité et structuration de la filière, la transition restera incomplète.

La voie est tracée. Agissons. Électrifions !



Jean de VAUXCLAIRS
Président du SERCE

ACTUALITÉS

FIERE, AIIRF : UNIS, POUR FAIRE AVANCER LES RÉSEAUX

La souveraineté énergétique et la décarbonation nécessitent un renforcement des réseaux et infrastructures, qu'ils soient électriques ou ferroviaires. Pour y parvenir, deux coalitions inédites ont vu le jour, portées par une même conviction: seul un front uni des acteurs industriels, des grands donneurs d'ordres et des entreprises d'ingénierie et de travaux permettra d'accélérer la transition, tout en préservant les emplois locaux et la souveraineté nationale.

D'un côté, la **FIERE**, Filière Industrielle des Entreprises des Réseaux Électriques, officiellement lancée le 4 juin 2025, rassemble les grands donneurs d'ordre Enedis et RTE, aux côtés des fédérations GIMELEC, SYCABEL et SERCE.

Son ambition ? Faire des réseaux électriques le socle d'une électrification massive des usages, tout en défendant les intérêts d'un secteur qui pèse déjà 100 000 emplois et constitue un atout majeur pour la balance commerciale française.

L'enjeu est double: moderniser les infrastructures pour absorber la montée en puissance des énergies renouvelables, et fédérer une voix commune auprès des pouvoirs publics et des partenaires économiques. Une manière de s'assurer que la transition ne se fera pas au détriment de la filière électrique, mais bien grâce à elle.

Même combat, mêmes méthodes : dans les deux cas, il s'agit de briser les silos entre opérateurs historiques, industriels, ingénieries et intégrateurs pour agir en synergie. Les défis sont immenses: décarbonation, modernisation des infrastructures, compétitivité, attractivité mais la réponse est la même: l'union fait la force.

Ces alliances prouvent que la transition énergétique ne sera pas seulement une affaire de technologies, mais aussi de stratégie collective et de volonté industrielle. Alors que l'heure des choix stratégiques approche, le message est clair: la France mise sur l'intelligence des réseaux, et sur ceux qui les font vivre.

De l'autre, l'**AIIRF**, Alliance de l'Industrie et de l'Ingénierie des Réseaux Ferroviaires (AIIRF) unit SNCF Réseau, RATP Group, la Fédération des Industries Ferroviaires, le Syndicat des Entreprises de Travaux de Voies Ferrées de France (SETVF), Syntec-Ingénierie et le SERCE autour d'un objectif clair: moderniser les infrastructures ferroviaires pour en faire un levier clé de la mobilité durable. Ici, la méthode est tout aussi collective. Cinq priorités guident leur action, des investissements coordonnés à la sécurité, en passant par l'innovation environnementale et la formation des talents, avec un axe fort: rendre le réseau ferroviaire plus performant, plus vert et plus attractif, à l'heure où les alternatives à la voiture individuelle deviennent une urgence climatique.

35 % D'ÉLECTRICITÉ EN 2030 : LE DÉFI D'ÉLECTRIFICATION LANCÉ PAR LE SERCE

Paris – le 19 novembre 2025 - La 2^e édition du **Giverny de l'Énergie**, dont le SERCE était partenaire, a mis en lumière une ambition claire: faire de l'électrification des usages bien plus qu'une promesse, une réalité économique et stratégique.

À l'occasion d'une table-ronde, Michel GIORIA, Directeur Général du SERCE, Antoine de FLEURIEU, Délégué général du GIMELEC, Géraldine PALOC, Directrice accélération de l'électrification des usages chez EDF, et Tanguy de BIENASSIS, Energy Investment and Finance Analyst de l'Agence Internationale de l'Énergie (IEA) ont croisé leurs analyses devant un parterre d'acteurs de la transition énergétique: pouvoirs publics, parlementaires, experts et dirigeants d'entreprises.

Au cœur des échanges : les leviers concrets pour ancrer l'électrification comme pilier incontournable de la décarbonation, de la réindustrialisation et de la compétitivité des territoires. Un enjeu de taille, alors que la France cherche à réduire sa dépendance aux énergies fossiles importées.

Michel GIORIA a tenu un message clair : porter la part de l'électricité dans la consommation énergétique à 35 % d'ici 2030, puis 40 % en 2035 (Vs 27 % aujourd'hui). Une transition qui passe par une électricité 100 % décarbonnée et produite localement, pour concilier souveraineté énergétique, performance économique et urgence climatique.



GIVERNY
de L'ÉNERGIE



À inscrire dans
votre agenda!

SAVE
THE DATE
25/06/26

A cette date se déroulera
l'Assemblée Générale du SERCE
suivie d'une Conférence.



ZOOM SUR...

BILAN SOCIAL 2024 : 5 CHIFFRES À RETENIR

La 11^{ème} édition du Bilan social des entreprises du SERCE est parue. Réalisé en partenariat avec Xerfi Spécific qui interroge l'ensemble des adhérents, les résultats 2024 confortent des tendances fortes de la profession qui continue d'embaucher des jeunes en apprentissage et consacre un effort substantiel à la formation des équipes.

9 salariés sur 10 en CDI



des salariés en CDI
Le CDI reste le contrat de référence.

Au niveau national, les emplois en CDI représentent 76,7% *

*Source Insee



des effectifs en apprentissage
(Vs 3,4 % au niveau national, fin 2024*)

Les contrats d'apprentissages continuent de se renforcer et représentent 7% des effectifs présents fin 2024, contre 3 % en 2014.

Formation professionnelle, un effort continu en progression



des salariés ont suivi une formation en 2024

Au niveau national, près d'un salarié sur deux a suivi une formation.*

Ces chiffres élevés s'expliquent par les obligations légales de formation (prévention des risques, renouvellement d'habilitations électriques), et l'accompagnement de la montée en compétences, pour répondre à l'évolution des marchés et des technologies.



en moyenne par salarié



C'est la part de la masse salariale que les entreprises investissent dans la formation (3,7 % en 2014).

Au niveau national, cet effort se situe à 3,7 % de la masse salariale.*

DES GUIDES PRATIQUES POUR SÉCURISER LA VIE DES AFFAIRES

Pour aider les entreprises à gérer en interne les contrôles URSSAF, la Commission « Ressources Humaines » du SERCE a élaboré un guide pratique de recommandations. Face à l'insécurité juridique et aux risques de redressements financiers avec des conséquences

sociales non négligeables, ce guide, fruit d'une collaboration avec le cabinet d'avocats Valéré, analyse les cas récurrents de chefs d'observation, identifie les risques de redressement et propose des solutions concrètes. Présenté lors de deux webinaires, il vise à outiller les entreprises dont l'organisation spécifique (multiplicité des chantiers, gestion complexe des frais de déplacement...) engendre le plus souvent des divergences d'interprétation entre les entreprises et l'administration.

Autre sujet: le cadre réglementaire de la sous-traitance étrangère. Complexé à appréhender pour le donneur d'ordre français, il doit respecter un certain nombre d'obligations, notamment de vigilance liée aux

règles du détachement de salariés. La Commission « Juridique » s'est appuyée sur le cabinet d'avocats Majorelle Mobility pour proposer différents supports juridiques et opérationnels adaptés aux chefs d'agence, responsables d'affaires ou chefs de chantier pour les accompagner à chaque étape de la vie du contrat (liste des documents à conserver sur un chantier, clausier type...).

Ces livrables, fruits du travail collectif porté par ces deux Commissions, illustrent parfaitement l'engagement du SERCE d'accompagner nos adhérents pour sécuriser au quotidien leurs pratiques contractuelles.



Laurence VEISEN BACHER
Secrétaire générale du SERCE



CONSULTEZ LES REPLAYS DES WEBINAIRES (RÉSERVÉS AUX ADHÉRENTS), DEPUIS LE SITE SERCE.FR

PARTICIPEZ AU CONCOURS LUMIÈRES 2026 !

Mettre en lumière un paysage ou un joyau patrimonial, c'est bien plus que l'embellir : c'est le métamorphoser, en faire un aimant à regards et à rencontres. Depuis plus de 35 ans, le Concours Lumières en atteste, récompensant des mises en valeur qui transforment l'ordinaire.

Qu'il s'agisse de réveiller une page d'histoire oubliée, de sublimer une architecture ou d'inviter les passants à la rêverie, une mise en lumière réussie devient rapidement un vecteur d'animation et d'attractivité au service d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire.

Le Concours Lumières 2026 est lancé !

OUVERT à tous les maîtres d'ouvrage publics ou privés, il récompense des projets d'éclairage durables qui révèlent un monument ou un site, urbain ou rural, un jardin ou un ensemble paysager, ancien ou contemporain. Une

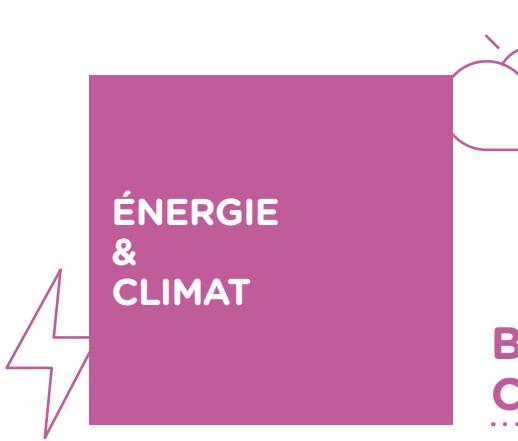
seule condition : que l'éclairage soit pérenne, visible par tous, gratuitement.

Un palmarès exigeant

Le Jury se tiendra au printemps prochain. Ses critères d'appréciation reposent sur : l'originalité et la pertinence du projet, son esthétique, la qualité technique de la réalisation et sa durabilité, mais aussi sa performance énergétique, une intégration harmonieuse dans le site, et le respect de l'environnement – avec une attention particulière portée à la réduction des nuisances lumineuses et à la préservation de la biodiversité.

Les demandes de dossiers de participation sont à transmettre au SERCE, à Marielle Mourguès (m.mourguès@serce.fr). Les dossiers complétés seront à remettre **avant le 16 mars 2026**.





BACS, LE RÉTRO-COMMISSIONNEMENT COMME BOOSTER

Dévoilé lors du dernier Salon IBS, l'Observatoire des BACS (Building Automation and Control Systems) établi par le Gimelec avec le concours des acteurs de la filière, dresse un constat sans appel : en 2025, seulement 16 % des bâtiments tertiaires éligibles en sont équipés, soit une progression timide d'un seul point par rapport à 2024.

L'observatoire révèle aussi que 45 % de ces systèmes dysfonctionnent, victimes de défauts de réglage ou d'un manque d'adaptation aux évolutions d'usage.

À l'occasion du Salon IBS, **Nicolas CAHENZLI, Responsable Efficacité Énergétique et Bâtiment du SERCE** a souligné que « *le rétro-commissionnement est la clé pour réactiver le potentiel des équipements.* »

En effet, il ne suffit pas d'installer des systèmes de pilotage, encore faut-il les régler, les ajuster et les optimiser régulièrement pour garantir une performance énergétique durable. Une étape trop souvent oubliée, alors qu'elle est essentielle pour rentabiliser les investissements et respecter les exigences du décret BACS.

Pour y remédier, la filière a développé des référentiels pratiques, accessibles à tous les acteurs, afin de standardiser ces bonnes pratiques. « *Mobiliser, structurer*

et faire évoluer les méthodes : c'est le trio gagnant pour réussir la transition énergétique », insiste le SERCE.

Un appel à l'action collective pour transformer l'ambition en réalité !

DÉCRET BACS : MISE EN APPLICATION ET BONNES PRATIQUES

Le 25 septembre dernier, le SERCE organisait **un webinaire** destiné à ses adhérents. Ce temps d'échange a permis de revenir sur les points essentiels du décret BACS et d'illustrer les bonnes pratiques en s'appuyant sur des exemples concrets.

[CONSULTEZ LE REPLAY DU WEBINAIRE DU SERCE](#)

VERS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES PLUS INTELLIGENTS : LA COMMISSION « SMART GRIDS & ENR » TRACE SA VOIE

• *Ensuite, il s'agit de développer le stockage de l'électricité, vrai levier de flexibilité, pour restituer l'énergie produite en journée aux heures où la demande est forte.*

• *Enfin, la Commission travaille à accompagner la modernisation et rendre plus intelligente l'infrastructure électrique, encore largement conçue dans une logique de production centralisée. Demain, les réseaux devront dialoguer avec des milliers de points de production décentralisée : fermes solaires, éoliennes, sites industriels, bâtiments tertiaires.*

Concrètement, la Commission s'organise autour de trois axes de travail : accompagner les nouveaux modèles économiques (stockage, autoconsommation, pilotage de la flexibilité, agrivoltaïsme), identifier les leviers de

financement adaptés et valoriser la flexibilité énergétique comme véritable service au réseau.

Le SERCE s'est également mobilisé pour formuler des propositions dans le cadre des appels d'offres de la **Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)**, notamment ceux de 2025 et ceux déjà prévus en 2027, afin de sécuriser le développement de projets photovoltaïques.

Les prochaines étapes consisteront à anticiper la mise en œuvre de la future Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et à renforcer la visibilité des entreprises du SERCE sur ces nouveaux marchés. L'objectif est que leurs expertises soient pleinement reconnues et contribuent à la réussite de la transition énergétique.

DES INFRASTRUCTURES À LA CONSOMMATION, LES ENR À LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE DÉLICAT À TROUVER

• Lors de l'**Université de l'Autoconsommation Photovoltaïque (UAPV)** organisée par **ENERPLAN** le 1^{er} octobre dernier, **Michel GIORIA (SERCE)**, aux côtés de représentants de **RTE**, d'**ENERPLAN** et de **CONSUEL**, a plaidé pour une transformation du rôle des acteurs solaires : passer de développeurs de projets à producteurs engagés dans la stabilité du réseau électrique. Une évolution rendue possible par des solutions techniques, économiques et juridiques déjà disponibles, mais à déployer massivement.

Flexibilité et innovation au cœur du système.

Il devient crucial que le développement des EnR électriques s'accompagne d'une plus forte flexibilité du système électrique, pour adapter la consommation aux variations de production.

Les entreprises du SERCE, avec leurs outils de pilotage et de monitoring jouent un rôle essentiel en accompagnant déjà cette transition vers un système électrique plus résilient et intégré.

• **Energaïa 2025**- Le 10 décembre, le SERCE est intervenu au **Salon Energaïa**, à la table-ronde « *Intelligence artificielle et EnR : promesse ou révolution de la chaîne de valeur ?* », à laquelle deux représentants d'entreprises adhérentes du SERCE ont également participé.

L'IA promet en effet d'être un véritable levier de transformation de la chaîne de valeur des EnR, à condition, de surmonter des défis de taille (infrastructures vieillissantes, besoin de compétences, investissements colossaux et enjeux de souveraineté technologique), auxquels les entreprises du SERCE s'attellent à trouver des solutions pour concilier performance et durabilité.



RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT



COMMENT ACCOMPAGNER L'ÉLECTRIFICATION DE LA MOBILITÉ ET DES TRANSPORTS TERRESTRES?

Au 31 octobre 2025, la France comptait plus de 180 000 points de recharge pour véhicules électriques ouverts au public.

Si le déploiement des Infrastructures de Recharge de Véhicules électriques (IRVE) a progressé à un rythme accéléré depuis 2020 (+ 40 à 50 %/an), il tend à se stabiliser en 2025 (+22 %). Pourtant la mobilité électrique représente un levier clé pour décarboner les transports (premier secteur émetteur de CO₂ en France), optimiser les réseaux électriques et même accélérer l'intégration des énergies renouvelables.

Pour accompagner le développement de la mobilité électrique, le SERCE a créé il y a un an **l'atelier « Mobilités durables – IRVE »**, en partenariat avec **InfraNum**. Ce groupe de travail ambitionne d'organiser et professionnaliser la filière de l'installation d'infrastructures de recharge, à travers la diffusion

des bonnes pratiques et une offre de formation claire et homogène. Ces deux leviers sont en effet indispensables pour assurer un maillage territorial de qualité, cohérent et adapté à la fois aux nouvelles technologies et aux besoins des utilisateurs.

ment avec Infranum : nos deux organisations partagent la même ambition d'apporter des réponses collectives et efficaces à cette demande croissante. L'atelier agit aussi en appui des donneurs d'ordre, notamment publics, en partageant les bonnes pratiques contractuelles pour lancer les appels d'offres IRVE.

Concernant les technologies, les IRVE évoluent en parallèle des véhicules électriques. Les bornes haute puissance permettent aujourd'hui des recharges à 200, voire 300 kW, alors que la majorité des véhicules n'accepte pas encore de telles puissances. On anticipe donc déjà les besoins à venir. Les progrès concernent aussi le « Plug & Charge », qui simplifie l'usage, en reconnaissant automatiquement le véhicule branché : c'est un vrai confort pour l'usager.

Les entreprises du SERCE jouent un rôle essentiel dans cette transition : elles sont au cœur du déploiement

et de la maintenance des équipements. Leur mobilisation est indispensable pour assurer la qualité et la fiabilité du réseau. Mais cela suppose des compétences nouvelles. Les formations existantes, issues du programme ADVENIR, ont constitué une bonne base, mais elles doivent être complétées. L'atelier travaille aujourd'hui à enrichir ces référentiels pour intégrer des modules dédiés IRVE par fonctions. En effet, la montée en compétence concerne l'encadrement technique et commercial, les bureaux d'études, les techniciens de terrain pour le déploiement et pour la maintenance. Chacune de ces fonctions au sein des adhérents du SERCE ou d'InfraNum mérite d'avoir un programme de formation adapté.

C'est ainsi que nous garantirons un déploiement durable et performant des infrastructures de recharge sur le territoire.

RECHARGE ÉLECTRIQUE : UN LIVRE BLANC POUR GUIDER LES COLLECTIVITÉS

Les collectivités locales et les syndicats d'énergie sont les garants d'une couverture équitable en bornes de recharge, sur l'ensemble du territoire. Pour les épauler, le SERCE et l' AVERE-France, en partenariat avec la FNCCR, publient un Livre blanc qui a été présenté en avant-première lors de deux conférences au Salon des Maires.

bornes plus fiables, plus simples d'accès et adaptées à leur rythme de vie.

Notre objectif avec ce livre blanc, c'est justement de leur donner les clés pour repenser leur stratégie. On les invite à faire le point, à évaluer les solutions qui s'offrent à elles et à envisager d'autres modes de gestion : délégation de service public, marchés de travaux, appels à manifestations d'intérêt, régie... L'idée, c'est de les aider à choisir le bon modèle pour continuer à jouer un rôle moteur dans le déploiement des bornes, car les collectivités restent très bien placées pour garantir un maillage équilibré du territoire.

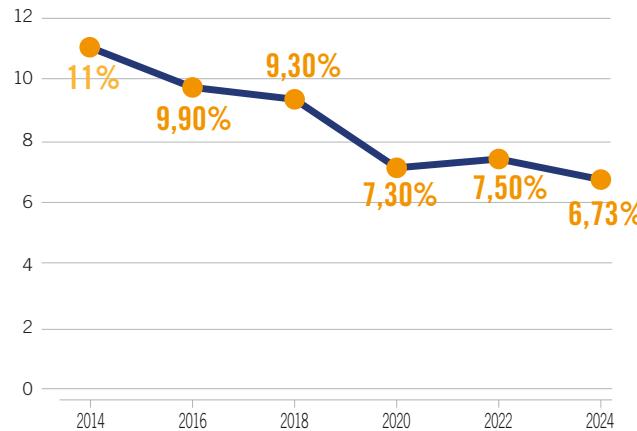
Réalisé conjointement avec le SERCE, en partenariat avec la FNCCR, ce livre blanc dresse un état des lieux du réseau actuel, identifie les bonnes pratiques et détaille les différents modèles contractuels existants. Il présente aussi les facteurs clés de réussite d'un projet : maîtrise des investissements, modernisation des équipements, anticipation des besoins futurs, amélioration de l'expérience utilisateur (accessibilité, simplicité du paiement, système « Plug & Charge »...). Enfin, il formule des orientations stratégiques concrètes à destination des collectivités, mais aussi de l'État, pour faire évoluer le cadre réglementaire et soutenir leurs efforts d'investissement.



STATISTIQUES PRÉVENTION & SÉCURITÉ 2024

Recueil établi sur la base de 168,7 millions d'heures réalisées par les salariés permanents des entreprises adhérentes au SERCE.

Taux de fréquence salariés permanents SERCE

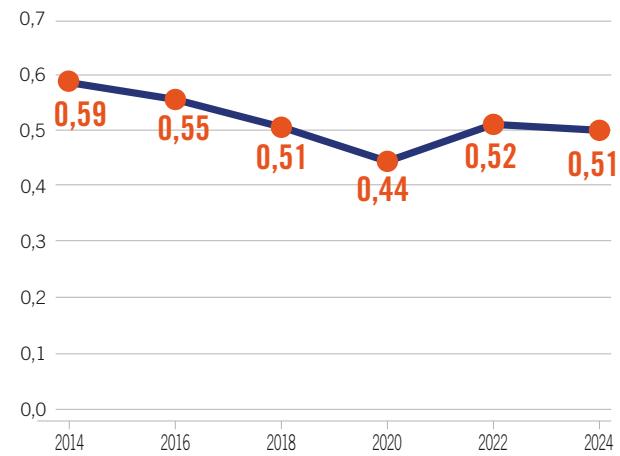


Le taux de fréquence des salariés permanents, qui ne comptabilise que les accidents avec arrêt, s'est amélioré en 2024 pour s'établir à **6,73%**.

Pour comparaison :

- **TF pour l'ensemble des activités en France : 16,1** en 2023*
- **TF du BTP : 26,2** en 2023*.

Taux de gravité salariés permanents SERCE



Sur une année glissante, le taux de gravité des entreprises du SERCE se situe à **0,51**.

Pour comparaison :

- **TG pour l'ensemble des activités en France : 1,5** en 2023*
- **TF du BTP : 2,4** en 2023*.

*dernières données disponibles CNAF.



Nathalie PÉRIÉ

Ingénieur Conseil P&S SERCE
pour Sud Ouest

J'ai rejoint le SERCE avec l'envie de ne plus travailler seule. J'exerçais auparavant en tant que QSE, en temps partagé, souvent isolée dans mes fonctions. Rejoindre un réseau de préventeurs, c'était pour moi l'occasion d'échanger avec des pairs, de bénéficier d'une dynamique collective et d'accéder à une expertise technique dans les métiers du génie électrique et climatique. Ce cadre me permet de progresser, de confronter mes expériences et de trouver rapidement des réponses grâce au réseau.

Ma mission principale consiste à réaliser des visites de sécurité sur les chantiers : j'échange avec les équipes des entreprises adhérentes qui font appel à mes services, j'identifie les bonnes pratiques et les points de vigilance.

LA SÉCURITÉ, UNE CULTURE QUI SE PARTAGE

Il y a un an, Nathalie Périé a rejoint l'équipe des Ingénieurs Conseils du SERCE. Elle intervient auprès des entreprises adhérentes du Sud-Ouest de la France (Aquitaine, Occitanie).

En entreprise, j'en profite pour présenter nos outils, inciter à la consultation du site web qui propose de nombreuses informations, notamment sur la prévention et la sécurité, et relayer les guides, mémos ou actualités publiés. Enfin, je participe à la mise à jour des documents techniques et aux webinaires organisés par le SERCE, ce qui me permet de rester en veille et d'enrichir mes compétences pour une meilleure information des adhérents. J'interviens également sur des sujets spécifiques de prévention.

Avec le renouvellement important des équipes en entreprises, la transmission d'expérience devient plus fragile. D'où l'importance de la présence terrain, de l'encadrant technique aux côtés du préventeur, pour garder le bon niveau de vigilance.

Sur le terrain, je constate que la culture sécurité est bien présente dans les entreprises, mais parfois, les fondamentaux se perdent un peu. À force de multiplier les démarches et les procédures, on peut oublier les gestes de base. Par exemple, la vérification d'absence de tension devrait être un réflexe aussi automatique que boucler sa ceinture en voiture. Ce sont ces petits gestes, élémentaires mais essentiels, qu'il faut entretenir.

Je tire un bilan très positif de cette première année. J'ai trouvé au SERCE un cadre stimulant et humain. Je reste en veille constante et c'est ce que j'encourage auprès des entreprises : rester connectés, informés, curieux. C'est ainsi que la prévention reste vivante et efficace.

La Lettre du Concours Sécurité 2024

EDITO
PARTAGEONS NOS BONNES PRATIQUES !
Jean-Pierre Lemoine, Président de la Commission « Prévention & Sécurité » du SERCE

La Lettre du Concours Sécurité 2024
juillet 2025
n° 17

50 ANS DE PRÉVENTION

Depuis 1985, le Concours Sécurité SERCE-OPPBTP récompense les meilleures pratiques de prévention et de sécurité au travail. Chaque année, les entreprises adhérentes peuvent déposer leurs dossiers, qui sont ensuite évalués par un jury d'experts. Les lauréats sont alors invités à participer à une cérémonie de remise des prix. Depuis 2024, le concours est fondé sur les valeurs de performance, de santé et de sécurité au travail, et encourage les entreprises à innover et à partager leurs meilleures pratiques. Des normes et innovations les plus méritantes et les plus innovantes sont récompensées.

INNOVATIONS ET BONNES PRATIQUES : L'EXEMPLARITÉ RÉCOMPENSÉE

Le Concours Sécurité SERCE-OPPBTP en 2025 c'est :

- **un challenge**, qui valorise des initiatives exemplaires selon 11 thématiques ;
- **149 dossiers reçus**, équitablement répartis, entre culture managériale et organisationnelle, approche technique, approche humaine ;
- **un jury**, principalement constitué de donneurs d'ordres de la profession, notamment acteurs du monde des réseaux et de l'industrie, en partenariat avec l'OPPBTP ;
- **22 lauréats**.

Participez à la prochaine édition !

- Date limite de remise des dossiers : **27 mars 2026**
- Délibération du Jury : **14 avril 2026**
- Remise des prix : **9 juin 2026**

Concours Sécurité SERCE - OPPBTP

RETROUVEZ LES TÉMOIGNAGES DES LAURÉATS DE L'ÉDITION 2024 DANS LA LETTRE DU CONCOURS



DE L'IMAGE PERÇUE DE NOS MÉTIERS À LA RÉALITÉ VÉCUE

Pour séduire les futurs talents, la Commission « Ressources humaines » du SERCE a élaboré une feuille de route ambitieuse, ciblant spécifiquement les 15-21 ans.

Mais avant de s'adresser à eux, une question s'impose : que savons-nous vraiment de leurs aspirations, de leurs modes d'information sur l'orientation, ou encore de leur vision du monde professionnel et du secteur de la transition énergétique et numérique ?

Pour répondre à ces questions, une étude a été réalisée par l'agence Néno et Ipsos, mixant une enquête quantitative (500 jeunes interrogés sur l'ensemble du territoire) et qualitative (jeunes stagiaires et apprentis dans les entreprises adhérentes du SERCE) enrichies par des

échanges en face en face avec des jeunes éloignés du monde professionnel.

L'enquête a également permis de sonder leur perception sur 4 métiers : chef de chantier, technicien de maintenance, monteur électricien et technicien bureaux d'études.

Une étape essentielle pour mieux comprendre leurs attentes et construire un dialogue authentique !

9 jeunes sur 10

n'imaginent pas spontanément la dimension collective de ces métiers, souvent perçus comme solitaires

CONSULTEZ LA SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE
ET L'INFOGRAPHIE

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ L'ÉTUDE COMPLÈTE
(RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS) :

SERCE
Les entreprises de la transition
énergétique et numérique

LE DIGITAL POUR NOUER LE DIALOGUE !

Le SERCE franchit une nouvelle étape en lançant sa première campagne réseaux sociaux grand public à destination des jeunes de 15 à 20 ans. Objectif : renforcer l'attractivité des métiers de la profession et capter l'attention des futures générations à un moment clé de leur orientation.

Pour toucher ce public, le SERCE mise sur des plateformes comme Instagram, Snapchat et TikTok, tout en relayant l'information sur LinkedIn et Facebook pour sensibiliser également les parents et les enseignants.

À travers des visuels percutants et des vidéos, la campagne a mis en lumière un secteur dynamique, porteur de sens et d'innovation, qui souhaite faire découvrir toute la richesse de ses métiers. Résultat : 3,7 millions de personnes ont vu la campagne sur les réseaux sociaux.

Le point culminant s'est tenu le 19 novembre dernier avec l'organisation d'un **Forum virtuel**, un événement

phare pour créer le dialogue entre les jeunes et les professionnels.

Une cinquantaine de représentants d'entreprises adhérentes ont ainsi échangé très concrètement avec **près de 250 jeunes**, invités à s'inscrire au préalable. Au programme : partage sur les métiers, les environnements de travail, les formations et réponses concrètes aux questions des participants.

Une occasion unique de **fédérer, informer et mobiliser** pour faire découvrir un secteur essentiel et pourtant méconnu, riche en opportunités.

INSCRIS-TOI AU FORUM VIRTUEL
LE 19 NOVEMBRE 2025

DE 13H À 17H



Olivier GHIENNE

Membre du groupe de travail « Attractivité des métiers » du SERCE, Directeur des Ressources humaines de CEME

Nos métiers techniques souffrent depuis plus de dix ans d'un déficit d'attractivité. Les jeunes se détournent des filières professionnelles, alors même que nos entreprises recrutent, offrent de vraies perspectives de carrière et des salaires attractifs. On a longtemps compté sur les formations, les ambassadeurs dans les lycées, les actions locales, mais cela ne suffit plus. D'où cette campagne sur les réseaux sociaux, qui parle le langage des 15-20 ans. Notre objectif, c'est de changer le regard sur ces métiers : montrer qu'ils sont modernes, utiles, connectés à la transition énergétique, et qu'ils ont du sens.

Lancée sur TikTok, Instagram, Snapchat et relayée sur Facebook et LinkedIn, cette campagne vise aussi les enseignants et les parents. Nous voulons qu'ils cessent de penser que c'est une voie de garage. Ce sont des métiers d'avenir, non délocalisables, dans lesquels on peut évoluer et construire une belle carrière.



Camille HANSER

Membre du groupe de travail « Attractivité des métiers » du SERCE, Responsable Recrutement et marque employeur chez Eiffage Energie Systèmes

Le forum en ligne représente une formidable opportunité d'échanger directement avec les jeunes, de leur faire découvrir la diversité et la richesse de nos métiers. L'enjeu, c'est de susciter des vocations, de donner une image concrète et inspirante de notre secteur. Nous voulons qu'ils repartent en se disant que ces métiers sont accessibles, porteurs de sens et d'avenir.

Le lien se poursuivra à travers des stages et des alternances. C'est la meilleure façon de se plonger dans le concret. Nos entreprises offrent des parcours évolutifs et ouverts à tous les profils. On peut entrer technicien et gravir les échelons rapidement.

Nos métiers sont au cœur des grandes transitions énergétiques, numériques et environnementales. Ce sont des carrières utiles, durables et profondément ancrées dans la société.

EN BREF

NOMINATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION



MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
François LHOUTELLIER
(ERI)

PRÉSIDENT DE COMMISSION



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
« RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES HTA-BT »
Eric PACHOT
(Equans)

DÉLÉGUÉS ET CONSEILLERS RÉGIONAUX



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINNE
Sylvain SAULQUIN
(Eiffage Energie Systèmes)



CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX NOUVELLE AQUITAINNE
Pascal COURTAZELLES
(Allez Energies)



CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX PACA
Damien BUSSO
(SPIE CityNetworks)



CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX PAYS DE LA LOIRE
Emmanuel AUGEREAU
(Eiffage Energie Systèmes)



CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX BOURGOGNE
Toni FERRENTINO
(VINCI Energies)



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE
Eric PACHOT
(Equans)

LE SERCE DANS LA PRESSE EN OCTOBRE / NOVEMBRE

- Éclairage public : réduire les impacts budgétaires / **Revue des Collectivités locales**
Interview de Romain-Gaël Richard, membre de la commission « Eclairage Public et Equipements Connectés » du SERCE
- IA et Data Centers / J3E
(Le datacenter monte en puissance)
Interview de Dominique Néel, Vice-Président du SERCE
- Des alliés stratégiques au service de la réindustrialisation et du dynamisme local / **Influx – Medef Hauts-de-France**
Interview d'Olivier d'Angest-Raphel, Conseiller régional du SERCE Hauts-de-France

- Combiner efficacité énergétique et compétitivité / **Inspirations – Medef Paris**
Interview de François Galmiche, Délégué régional d'Ile-de-France
- Risque électrique : nous traquons le moindre incident » / **Prévention BTP**
Interview de Nicolas Lefèvre, membre de la commission « Prévention et Sécurité » du SERCE
- Éclairage public : investir, un choix vertueux ! / **Revue des Ponts & Chaussées - Dossier Eclairage public**
Interview de Frédéric Galloo, Président de la Commission « Éclairage public et équipements connectés » (à paraître en février 2026)

CONSULTEZ LES INTERVIEWS DEPUIS LE SITE
serce.fr/espace-presse



Contact PRESSE C-Comme Vous

Angélique BUHR
angeliqua@c-commevous.com
Tél. : 06 18 37 75 60
www.c-commevous.com

SERCe
Les entreprises de la transition énergétique et numérique



Retrouvez SERCE'INFOS et toutes les informations du SERCE sur le site internet :
serce.fr

Contact **SERCe**
Marielle MOURGUES
m.mourgues@serce.fr
Tél. : 01 47 20 69 45
serce.fr



LE SERCE
SOUTIENT
L'ACTION
D'ÉLECTRICIENS
SANS
FRONTIÈRES
Electriciens sans frontières
L'énergie du développement